

## CR REUNION DE QUARTIER BOIS D'ARDEAU DU 24 SEPTEMBRE 2016

Habitants présents : Mme et Mr Dettmann (réfèrent habitant), Mr Dufour (réfèrent habitant), Mme Fuet, Mr Feillet, Mr Valereau, Mr Popescu, Mr Raoux

Elus présents : Mme Renault (réfèrent élu), Mme Huzé (réfèrent élu)  
Mme la Maire et Mme Langlet-Odiene (Adjointe à l'urbanisme), pour le PLU

La réunion se déroule en 2 temps : points sur les problématiques du Hameau puis sur les propositions du PLU.

### **1 – Point sur les problématiques :**

Suite à la réunion de quartier du 12 septembre 2015, un certain nombre de problématiques a été soulevé. Des éléments de réponse sont donc apportés :

- Coussins berlinois :

**Réponse de la mairie :** Les coussins berlinois qui s'arrachaient ont été retirés par les Services techniques. Les nouveaux sont prêts à être posés. La question se pose de leur utilité pour limiter la vitesse. D'autres suggestions : des chicane fleuries, des dos d'âne, des emplacements de stationnement ou encore une bande centrale pavée comme devant l'école de Forges.

- Sécurité routière :

**Réponse de la mairie :** La proposition de Mr Dettmann d'une traversée de Forges dans son car a été transmise au Conseil municipal des jeunes (CMJ). La question de l'assurance se pose pour un trajet en dehors des heures de travail. Le CMJ sera renouvelé prochainement. Ce sujet sera proposé au nouveau CMJ.

- Passage piéton au niveau de l'arrêt de bus :

**Réponse de la mairie :** Le marquage sera réalisé lors d'une prochaine opération de marquage.

- Travaux d'entretien l'impasse Ste Catherine (ruissellement d'eau) :

**Réponse de la mairie :** Ces travaux n'ont pas été acceptés au budget. Par ailleurs, le nettoyage du ru est à effectuer par les propriétaires.

Autres points abordés :

- Le bruit engendré par l'autoroute :

Ce point avait été discuté lors de la réunion de quartier du 6 décembre 2014 puis du 12 septembre 2015. Mr Verrier devait mettre son dossier à disposition de la Municipalité. Ce point devait être traité par la Commission Environnement Développement Durable et la création d'une association avait été suggérée.

Monsieur Dufour propose de s'en occuper avec Mr Dettmann. Une réunion spécifique peut être prévue.

- Route qui mène à Bois d'Ardeau (CV9) :

Il convient de limiter la vitesse. Des graviers ont été posés mais ils n'ont pas tenu. Une solution plus pérenne est à trouver. Prévoir un panneau « trous en formation ».

- Avaloirs :

Selon les habitants, la création d'avaloirs ne semble pas avoir résolu les problèmes. L'eau descend des bois.

- Statistiques d'accident au niveau du « triangle » :

Ce point avait été évoqué à la réunion du 12 septembre 2015. Les statistiques seront demandées à la gendarmerie. Il est suggéré par les habitants de limiter la vitesse ou de prévoir un radar temporaire ou des contrôles.

- Visite du poulailler :

L'idée d'une visite avait été évoquée lors de la réunion du 12 septembre 2015. 4 personnes présentes se disent intéressées. Une invitation à toute la population sera lancée, via la P'tite Forgeoise par exemple.

- Avancement des travaux sur Bois d'Ardeau :

Les habitants estiment que les sujets évoqués en réunion de quartier de Bois d'Ardeau n'avancent pas.

**Réponse de la mairie** : Il n'y a pas de budget spécifique attribué à chaque hameau. La commune gère les priorités.

- Inondation lors de l'arrosage des fleurs dans les bacs situés en hauteur (n°21 rue de la butte) et fleurissement au niveau du 3bis :

**Réponse de la mairie** : Ce point sera remonté aux Services techniques.

- ADSL :

**Réponse de la mairie** : L'armoire mise en place à Bois d'Ardeau est normalement opérationnelle.

Le reste de la commune sera traité lors de la 3<sup>ème</sup> vague, soit en 2019.

Une habitante indique qu'il faut appeler son opérateur en cas de problème de réception.

**Question des habitants** : Les habitations qui se trouvent de l'autre côté de l'autoroute sont-elles aussi desservies par l'armoire ?

- Pose d'un miroir dans le virage au n°50 de la rue de la Butte et dans le virage au centre du hameau :

Le miroir permettrait aux habitants du n°50 de sortir de chez eux en toute sécurité

## 2 – PLU

Mme la Maire et Mme Langlet-Odienne présentent les propositions relatives au PLU. Celles-ci seront présentées dans les semaines qui viennent au groupe de travail en tenant compte des remarques des habitants. L'objectif est d'harmoniser tous les Hameaux en zones UAB et UBB. Tous les hameaux auront le même règlement.

L'emprise au sol remplace le COS ; les zones constructibles incluront les habitations, les piscines, les terrasses et les annexes :

- en UAB : 40% d'emprise maximum dans les constructions hors stationnement + 1 minimum d'espaces verts sera imposé (le calcul n'est pas encore finalisé à ce jour)

- en UBB : 30% d'emprise maximum dans les constructions hors stationnement + 60% d'espaces

verts sera imposé.

A Bois d'Ardeau, une harmonisation de l'alignement des lisières de bois est proposée. Aucune zone nouvelle ne sera ouverte à l'urbanisation. Les zones boisées et agricoles restent en l'état.

Pour tout problème individuel, un RDV peut être pris en Mairie.

L'information sur la procédure de PLU sera faite par affichage et la population pourra s'exprimer lors de l'enquête publique.